

A NOS ABONNÉS DE SAINT-HYACINTHE

M. Paul Decelles, marchand de musique, vient d'être nommé agent de L'Opinion Publique, du Canadian Illustrated News et du Mechanics Magazine à Saint-Hyacinthe. Il est autorisé de collecter ce qui nous est dû par nos abonnés, et nous prions nos amis de lui rendre la tâche facile en payant leurs comptes sur présentation.

REVUE DE LA SEMAINE

ANGLETERRE

Des meetings de 50,000 à 100,000 hommes s'assemblent de temps en temps sur les places de Londres dans le but de protester pour ou contre l'intervention active de l'Angleterre dans les complications continentales. On se dispute, mais on se bat rudement. Le parti de la guerre est de beaucoup le plus nombreux, et, s'il ne convainc pas ses adversaires, il lui administre force horions.

Dans les Communes et dans la Chambre des Lords, des curieux interpellent le gouvernement à l'ouverture de chaque séance, pour savoir s'il a reçu communication des conditions de la paix. Le gouvernement répond qu'il les ignore encore, mais qu'il les saura le lendemain.

FRANCE

La France aurait annoncé, avec tous les ménagements que sa position commande, qu'elle ne s'associerait pas sans répugnance aux travaux d'un Congrès, et qu'elle préférerait apporter son concours à une simple Conférence. Cette déclaration aurait été accueillie par l'Autriche, qui l'aurait fait accepter des autres cabinets.

Les délibérations d'un Congrès sont plus étendues et plus générales que celles d'une Conférence, dont l'objet se restreint à une ou deux questions déterminées. La France, dans la situation anormale où elle se trouve, et d'où elle ne cherche qu'à sortir, a tout intérêt à éloigner l'attention de ses voisins de cette même situation, de peur qu'après l'avoir examinée, ils ne l'approuvent et ne la ratifient; ce qu'ils n'auraient ni le droit ni l'occasion de faire durant le cours d'une Conférence.

AUSTRO-HONGRIE

Comme en toutes choses, ce malheureux pays est en désaccord sur la question d'Orient. Les Autrichiens veulent la paix, les Hongrois, la guerre. Toute maison divisée tombera: l'Autriche retombera.

ESPAGNE

Le roi Alphonse fait revenir en Espagne tous les exilés qui consentent à souscrire le serment d'allégeance, et il en a chassé un prêtre qui s'est permis de critiquer son gouvernement du haut de la chaire.

CANADA

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

La loi de l'honorable Procureur-Général statuant l'accession à la magistrature d'un membre du barreau, qui devra cumuler les fonctions de juge suppléant pour Montréal et de juge honoraire pour Gaspé, a rencontré une forte opposition de la part de l'hon. M. Fortin, représentant de la Gaspésie.

Le discours substantiel prononcé par le docteur était de circonstance. Le député est l'avocat de ses constituants et doit défendre leurs intérêts envers et contre tous. Mais l'orateur pouvait, ce semble, apporter au soutien de sa thèse une argumentation plus convaincante que celle-ci:

Comparons, dit-il, l'étendue de la Gaspésie avec celle de l'île du Prince-Edouard, qui a un gouvernement à elle. La grandeur de l'île du Prince-Edouard est en superficie de 2,133 milles carrés. L'étendue du comté de Gaspé est de 4,580 milles carrés, celle du comté de Bonaventure de 3,465 milles carrés. Si l'on y ajoute maintenant cette partie du comté de Rimouski qui est comprise dans la Gaspésie, on trouvera pour cette dernière une superficie de 2,898 milles carrés. Comme on le voit, l'étendue de la Gaspésie l'emporte de beaucoup sur celle de l'île du Prince-Edouard, et l'on voudrait jeter dans l'oubli cette vaste étendue de la province.

Le désert de Sahara aussi est immense; pourtant, personne ne s'est encore avisé de proposer un juge aux nombreux grains de sable qu'il renferme.

Puisque l'honorable député paraît affectionner les arides détails de la statistique, nous nous permettrons de lui soumettre ceux qui suivent, puisés à la source officielle de la Gazette de Québec.

La Cour Supérieure de la circonscription du district de Gaspé, comprenant les comtés de Gaspé et de Bonaventure, a enregistré sur ses rôles, en 1875, 10 poursuites, dont 3 contestées; en 1876, 19, dont 9 ont été débattues contradictoirement; en 1877, 20, desquelles il convient de distraire douze, aussitôt réglées ou abandonnées.

A Montréal, le même tribunal voyait dérouler devant lui le long réseau de 4,376 actions en 1876, et de 4,281 en 1877.

Le total des causes dont la Cour Supérieure a été saisie dans les différents ressorts de la province de Québec s'élève au chiffre de 7,587 pour l'année 1876, et de 7,303 pour l'année 1877.

En retranchant de ces montants le nombre correspondant des poursuites enregistrées à Montréal durant la même période, l'on arrive au résultat suivant:

En 1876, Montréal a inscrit dans les livres de la Cour Supérieure 4,376 causes: le reste de la province, 3,211 de Montréal de 1,165

En 1877, le nombre était pour Montréal de 4,281 pour les autres juridictions de 3,022 faisant un surplus pour Montréal de 1,259

C'est-à-dire que si l'on rapproche de ces chiffres l'énorme somme de travail nécessitée par la cour des banqueroutes, les six juges de Montréal expédient, à eux seuls, deux fois plus de besogne que tous les autres juges réunis de la province de Québec.

L'addition d'un septième à leur nombre est donc pleinement justifiable.

De fait, ce n'est pas sept juges qu'il faudrait à la métropole canadienne, c'est le double. Nous venons de le démontrer à l'aide de calculs irréfutables sans avoir même mentionné le fait que ces six juges, comme de pauvres missionnaires, sont astreints à aller, le code à la main, desservir les circuits de Soulanges et d'Argenteuil, et le district de Terrebonne. Et qu'on ne s'imagine pas que c'est là un ministère in partibus infidelium: tous ces endroits fourmillent de Normands.

La décentralisation judiciaire est, sous le rapport de la résidence des juges, l'acte le plus dérisoire et le plus ruineux que la législature ait jamais sanctionné.

Qu'on réfère à la Gazette officielle, maintenant sous nos yeux: on verra que nombre de juges sont payés exactement pour ne rien faire, tandis que ceux des grands centres comme Montréal, Québec, les Trois-Rivières, Sherbrooke, succombent sous le fardeau.

Malheureusement, ce mal a désormais acquis toute la force de la chose accomplie, et il faudra autant d'efforts pour le détruire qu'il en a fallu pour le commettre. Peut-être le peuple, lorsqu'il n'aura plus le sou, finira par apprécier à sa juste valeur un luxe qui lui coûte si cher.

P. S. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le lieutenant-gouverneur de Québec a appelé M. Joly à former un nouveau ministère. Nous n'avons pas de détails.

A.-B. LONGPRÉ.

PORTRAITS

DE PIE IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centus. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

LES ECHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 100: MM. Georges Guay, H. M. Z. Delaunais, Québec; A. C. Saint-Jean; P. O. Giroux, M. Lafrenière, S. Lafrenais, M. Toupin, J. E. Giroux, Montréal; N. P. Sorel; L. O. P. Sherbrooke.

Solutions justes du problème No. 101: MM. M. Lafrenière, J. E. Giroux, M. Toupin, S. Lafrenais, Montréal; L. O. P. Sherbrooke; Georges Guay, Z. Delaunais, Québec; N. P. Sorel; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; A. C. Saint-Jean.

TOURNOI D'ECHECS PAR CORRESPONDANCE

Nous donnons aujourd'hui le programme du tournoi d'échecs par correspondance qui doit commencer prochainement. Voici les règles et conditions qui devront être suivies:

I. Le tournoi devra être composé de 21 jours où paieront une entrée de cinq piastres.

II. Les prix seront: Une coupe en argent évaluée à \$50, Un jeu d'échecs complet valant 20, Un échiquier (plaqué) 15, Un traité sur les échecs 10, Un traité sur les échecs 5.

Outre ces prix, un des membres du "Montreal Chess Club" a généreusement offert une médaille d'or (ou \$20) pour la meilleure partie qui sera jouée pendant le tournoi.

III. Le prix d'admission (qui sera par chèque ou par bon sur la poste) devra être envoyé au conducteur du tournoi, J. W. Shaw, No. 26, rue Windsor, Montréal, qui sera responsable de la direction du tournoi, et qui réglera toutes les difficultés qui pourront s'élever.

IV. Chaque concurrent devra jouer une partie avec tous les autres joueurs, et conduire simultanément quatre parties (les parties remises compteront pour une demi-partie).

V. L'intervalle limité de 72 heures alloué entre la réception et les mouvements (les dimanches ne comptant pas) devra être strictement observé; la pénalité pour infraction à cette règle sera arrangée avant le commencement du tournoi. Un ajournement d'une semaine sera permis pendant chaque partie, mais un plus long délai ne sera accordé que pour des raisons exceptionnelles. On pourra obtenir cette permission en s'adressant au conducteur du tournoi.

VI. Quand les parties seront engagées, elles ne devront ni être posées dans les Clubs ni montrées à qui que ce soit, sous peine d'être annulées, excepté au conducteur, quand cela sera nécessaire.

VII. Le gagnant d'une partie ou le premier joueur d'une partie remise, devra envoyer immédiatement, aussitôt la partie terminée, une copie au conducteur du tournoi, avec le choix de l'envoyer à l'un des journaux ci-dessous, tout en ayant soin de mentionner celui qu'on aura choisi: Canadian Illustrated News, Montréal, P.Q.; Toronto Globe, Toronto, Ont.; New Dominion Monthly Magazine, Montréal, P.Q.; L'Opinion Publique, Montréal, P.Q.; Western Advertiser, London, Ont.; The Torch, St. Jean, N.B.

VIII. Nul arrangement privé entre les concurrents concernant les erreurs cléricales ou autres, ne sera reconnu en cas d'appel par le conducteur du tournoi, qui, dans ces circonstances, rendra sa décision suivant les "Règles de la partie par correspondance," telles que formulées dans "Staunton's Chess Praxis."

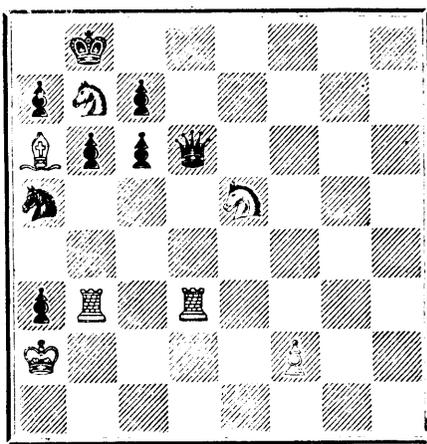
IX. Le joueur qui aura le plus de parties en sa faveur gagnera le premier prix, et ainsi de suite. Les prix pourront être changés selon le choix du gagnant pour tout autre article de même valeur, ou pour de l'argent si on le préfère.

X. Le conducteur du tournoi prendra l'avis des concurrents sur la manière de décider les parties jouées ou non jouées par ceux qui se seront retirés (s'il y en a), et la majorité guidera sa décision.

N.B.—Le prix d'admission ne sera collecté qu'après que la liste sera complétée, et que toutes les questions préliminaires concernant le tournoi auront été réglées.

PROBLÈME No. 101.

Composé par M. C. A. BOIVIN, Saint-Hyacinthe. Noirs.



Blancs. Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 100.

Blancs. 1 T 2e D, 2 F pr. P, 3 T 1er D, échec et mat. Noirs. 1 R 5e C (A), 2 R 5e F, (A), 1 C 5e D, 2 R joue.

PROBLÈME No. 105.

Composé par M. THOMAS SINCLAIR, Saint-André, Manitoba. Blancs.

Blancs. 1 R 3e T D, 2 T 6e T D, 3 F 1er C D, 4 F 1er C R, 5 P 2e F D, 4e D. Noirs. 1 R 4e D.

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 101.

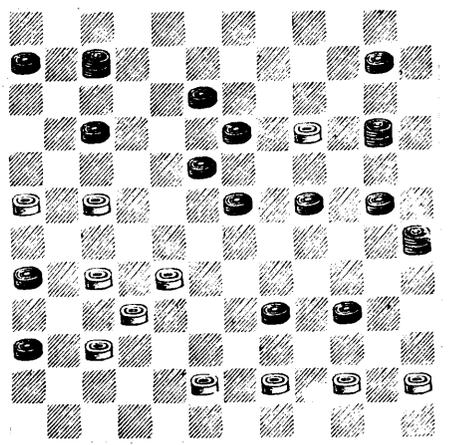
Blancs. 1 T 6e D, 2 F fait échec et mat. Noirs. 1 P pr. T.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 115

Composé par M. FÉLIX BLACK, Montréal. NOIRS.



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 113

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Values: 54 48, 36 29, 57 50, 64 59, 48 7 et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 113

Montréal:—P. A. Sicaud et O. Robillard, Village Saint-Henri;—J. B. Lapointe, Sainte-Cunégonde;—Alex. Lacaille, Québec;—N. Langlois, J. Lemioux.

Nous avons devant nous plusieurs problèmes de M. Félix Black, de Montréal, dont nous avons commenté la publication la semaine dernière. Nous attirons tout spécialement l'attention de nos joueurs de Dames sur ces beaux problèmes.

M. Black, par son travail assidu, promet de devenir un des meilleurs joueurs du Canada. Il est à désirer que tous nos joueurs suivent son exemple.

Prix du Marché de Détail de Montréal.

Montréal, 1er mars 1878.

Table for Flour prices: FARINE \$ c. \$ c. Farine de blé de la campagne, par 100 lbs 2 50 à 2 70, Farine d'avoine 2 40 à 2 60, Farine de blé d'Inde 1 60 à 1 99, Sarrasin 2 25 à 2 50.

GRAINS

Table for Grain prices: Blé par minot 0 00 à 1 00, Pois do 0 80 à 0 90, Orge do 0 50 à 0 60, Avoine par 40 lbs 0 30 à 0 35, Sarrasin par minot 0 50 à 0 60, Lin do 1 00 à 1 10, Mil do 2 40 à 2 50, Blé d'Inde do 0 75 à 0 80.

LÉGUMES

Table for Vegetable prices: Pommes au baril 3 00 à 4 00, Patates au sac 0 35 à 0 45, Fèves par minot 1 50 à 1 60, Oignons par presse 0 00 à 0 14.

LAITIÈRE

Table for Dairy prices: Beurre frais à la livre 0 25 à 0 35, Beurre salé do 0 15 à 0 19, Fromage à la livre 0 00 à 0 00.

VOLAILLES

Table for Poultry prices: Dindes (vieux) au couple 1 50 à 2 00, Dindes (jeunes) do 0 00 à 0 00, Oies au couple 1 00 à 1 50, Canards au couple 0 50 à 0 60, Poules do 0 35 à 0 50, Poulets do 0 50 à 0 60.

GIBIERS

Table for Game prices: Canards (sauvages) par couple 0 00 à 0 00, do noirs par couple 0 00 à 0 00, Plevriers par douzaine 0 00 à 0 00, Bécasses au couple 0 15 à 0 20, Pigeons domestiques au couple 0 25 à 0 35, Perdrix au couple 0 00 à 0 00, Tourtes à la douzaine 0 00 à 0 00.

VIANDES

Table for Meat prices: Bout à la livre 0 08 à 0 12, Lard do 0 12 à 0 16, Mouton au quartier 1 25 à 2 00, Agneau do 0 75 à 0 90, Lard frais par 100 livres 5 00 à 6 00, Bouff par 100 livres 4 00 à 5 00, Lièvres 0 17 à 0 18.

DIVERS

Table for Miscellaneous prices: Sucre d'érable à la livre 0 08 à 0 10, Sirop d'érable au gallon 0 75 à 0 80, Miel à la livre 0 19 à 0 14, Œufs frais à la douzaine 0 15 à 0 18, Haddock à la livre 0 09 à 0 11, Saïndoux par livre 0 13 à 0 19, Peaux à la livre 0 05 à 0 00.

Marché aux Bestiaux

Table for Livestock prices: Bout, 1re qualité, par 100 lbs \$ 3 00 à \$ 4 50, Bout, 2me qualité 2 00 à 2 50, Vaches à lait 15 00 à 25 00, Vaches extra 30 00 à 50 00, Veaux, 1re qualité 8 00 à 10 00, Veaux, 2me qualité 5 00 à 7 00, Veaux, 3me qualité 2 00 à 4 00, Moutons, 1re qualité 4 00 à 5 00, Moutons, 2me qualité 3 00 à 3 50, Agneaux, 1re qualité 3 00 à 3 50, Agneaux, 2me qualité 2 00 à 2 75, Cochons, 1re qualité 7 00 à 9 00, Cochons, 2me qualité 5 00 à 6 00, Poin, 1re qualité, par 100 bottes \$ 9 00 à 11 00, Poin, 2e qualité 6 00 à 8 50, Paille, 1re qualité 5 00 à 5 00, Paille, 2me qualité 3 50 à 4 50.